

Une équipe pour prendre soin de vous

- > Médecins
- > Psychologue
- > Cadre de santé
- > Infirmier(e)s
- > Diététiciennes et équipe de restauration
- > Kinésithérapeute
- > Assistante sociale
- > Pédicure
- > Assistants de Soins en Gériatrie
- > Aides Médico-Psychologiques
- > Aides-soignants
- > Agents de service hospitalier
- > Animatrices
- > Coiffeuses
- > Équipe administrative

L'EHPAD fait partie du Centre Hospitalier d'Auch, et de ce fait les personnes accueillies peuvent également bénéficier du plateau technique du Centre Hospitalier (Scanner, IRM, Laboratoire...).

L'accompagnement

Notre personnel s'est engagé à respecter les droits de la personne âgée. La charte du soignant en EHPAD est disponible sur simple demande auprès du Cadre de Santé ou de l'administration

Conception graphique : service communication CH d'Auch en Gascogne / mai 2021 / Ne pas jeter sur la voie publique

Pour tout renseignement ou demande de pré-admission :



Bureau des admissions EHPAD
> 05.62.61.48.80

Localisation :



EHPAD Robert Barguisseau

Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne

Plaquette de présentation
à destination des patients
et de leur entourage



Centre Hospitalier d'Auch
EN GASCOGNE

Soigner & prendre Soins

Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne - Allée Marie Clarac - BP 80382
32008 AUCh Cedex - 05.62.61.32.32
www.ch-auch.fr

Suivez-nous : 

La structure

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Centre Hospitalier d'Auch est un lieu de vie situé sur le site de la Ribère.

Il comporte **130 lits** répartis en quatre secteurs :

- Un secteur de 60 lits à l'étage accueillant des personnes présentant une dépendance importante,
- Un secteur de 26 lits au rez-de-chaussée, accueillant des personnes semi-autonomes,
- Un secteur protégé de 30 lits au rez-de-chaussée, accueillant des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées,
- Une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) de 14 lits destinée à des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho comportementaux sévères qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents.

Notre mission

Proposer un accueil personnalisé et adapté à chaque résident en tenant compte du rythme, des capacités et des intérêts de chacun, ceci dans un cadre d'hébergement et de vie fonctionnel et agréable.

L'habitat

À la disposition des 130 résidents :

- Des chambres lumineuses de 20 m² minimum avec salle de bains et sanitaires adaptés, espaces de rangement, possibilité d'amener du mobilier,
- Des espaces collectifs conviviaux : salle à manger, salons, espaces d'activités, salon de coiffure, lieux de rencontre entre les résidents, cuisine thérapeutique,
- Un accès internet est possible, à la charge du résident,
- Des jardins arborés, des patios et des terrasses sont aménagés et accessibles à tous.

L'accompagnement

- Un projet de vie personnalisé,
- Un projet d'animation ouvert vers l'extérieur,
- Des soins assurés par du personnel qualifié.

L'admission

Lors de votre premier contact, vous pouvez visiter l'établissement. Vous serez amené à remplir un dossier administratif et médical si le lieu vous convient. Une rencontre avec le cadre de santé et le médecin coordonnateur sera organisée, afin d'assurer l'adéquation de l'offre de l'établissement à vos besoins.

Tarifs

Les prix de journée hébergement et dépendance sont fixés annuellement par le Conseil Départemental. Pour pouvoir accueillir les résidents à faibles ressources, l'établissement est habilité à l'Aide Sociale. Toutes les prestations sont incluses dans le prix de journée : repas, bio-nettoyage de chambre, accompagnement aux gestes de la vie quotidienne et nettoyage du linge.

Assurances

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et règlements en vigueur. Cette assurance couvre la responsabilité civile personnelle encourue par les résidents de leur propre fait ou du fait du matériel et mobilier, pour les dommages causés aux tiers dans l'enceinte ou à l'extérieur de l'EHPAD. Cette garantie est délivrée aux résidents de manière permanente.